

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE
- DÉPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT DURABLE -

Direction de l'Evaluation et du Contrôle Environnementaux
et des Affaires Juridiques
Division de l'Evaluation Stratégique Environnementale

المملكة المغربية
+٢٠٦٤٣ ١ ٣٢٤٥٤٧
Royaume du Maroc



وزارة الانتقال الطاقي والتنمية المستدامة
- قطاع التنمية المستدامة -
+٢٠٦٤٣ ١ ٣٢٤٥٤٧ | +٢٠٦٤٣ ١ ٣٢٤٥٤٧
- ٣٢٤٥٤٧ | +٢٠٦٤٣ ١ ٣٢٤٥٤٧ -

مديرية التقييم والمراقبة البيئيين والشؤون القانونية
قسم التقييم الاستراتيجي البيئي

Evaluation Stratégique Environnementale -Secteur de l'Eau-

Jeudi 04 Décembre 2025

Hôtel Radisson Blu Carré Eden – Marrakech

Présenté par: Mme Asmae ELMAAAKOUL-Ingénieur d'Etat-Division de l'Evaluation
Stratégique Environnementale

Plan

Cadre juridique

Définition et objectifs de l'ESE

Secteurs concernés par l'ESE

Contenu de l'ESE

Parties prenantes

Procédure réglementaire

Directives élaborées par le DDD

Cadre juridique

**Loi-cadre 99-12 portant charte nationale de l'environnement et du développement durable
(Articles 8 et 27)**

Loi n°49.17 relative à l'évaluation environnementale

Projet de décret n°2-23-267 portant application de certaines dispositions de la loi n° 49-17 relative à l'Evaluation Environnementale

Projet de décret n° 2-23-269 fixant les conditions et les modalités d'octroi de l'agrément des bureaux d'études pour la réalisation des études relatives à l'évaluation environnementale

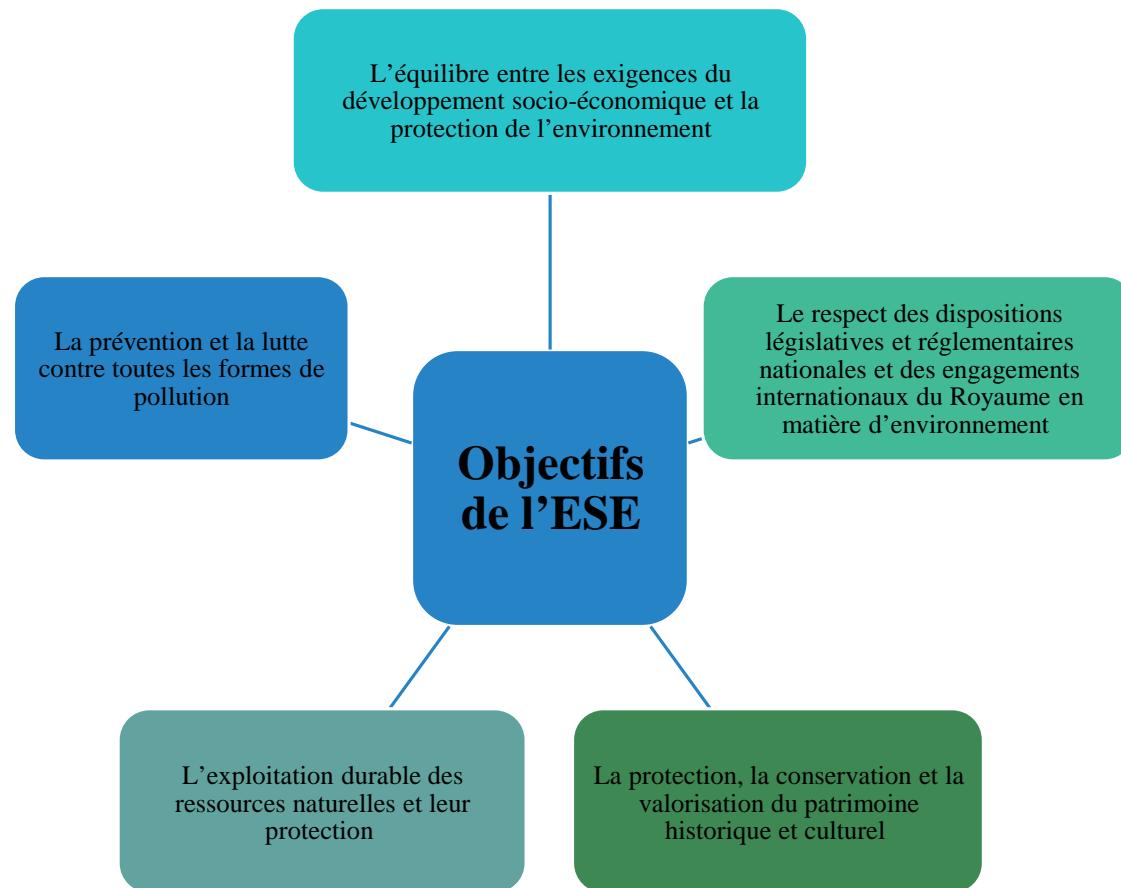
Définition de l'Evaluation Stratégique Environnementale (ESE) (Loi n°49-17):

Etude qui permet:

l'intégration des
considérations
environnementales et
du développement durable
dans

les politiques,
programmes,
plans et schémas de
développement sectoriels
et régionaux

Objectifs de l'Evaluation Stratégique Environnementale (ESE)



Secteurs concernés par l'Evaluation Stratégique Environnementale (ESE)

Secteurs concernés (13 secteurs) :



Energie



Mines



Déchets



Transport



Industrie



Eau



Agriculture



Pêches maritimes



Infrastructures



Urbanisme



Santé



Forêts



Tourisme

Ladite liste peut être modifiée ou complétée par arrêté conjoint de l'Autorité Gouvernementale Chargée de l'Intérieur, l'Autorité Gouvernementale Chargée du Développement Durable et l'Autorité Gouvernementale concernée.

Contenu de l'Evaluation Stratégique Environnementale (ESE)

La présentation des différentes composantes du projet

La description des systèmes environnementaux, sociaux et du patrimoine historique, culturel et géologique concernés par la réalisation du projet;

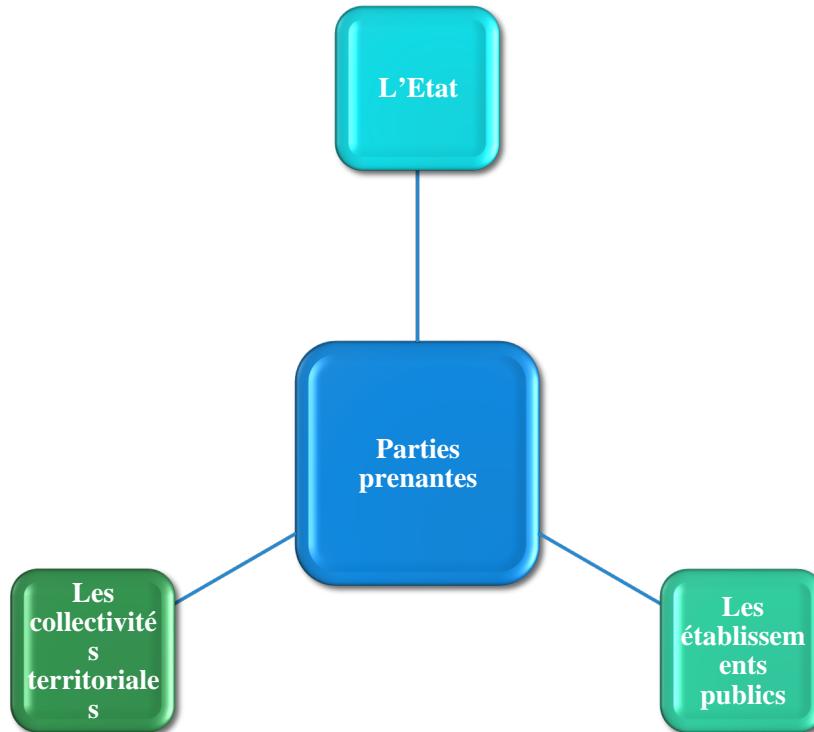
L'évaluation des impacts potentiels du projet sur les écosystèmes environnementaux et sociaux, qu'ils soient positifs ou négatifs, ainsi que leurs avantages écologiques permanents et temporaires à court, moyen et long terme

La présentation des mesures à prendre pour éviter, atténuer ou compenser les impacts négatifs du projet ainsi que l'estimation de leurs coûts

La présentation des alternatives proposées et les modalités de leurs mises en œuvre afin d'atteindre les résultats escomptés de l'évaluation stratégique environnementale et de limiter leurs impacts négatifs sur l'environnement

Le dispositif de suivi et d'évaluation des réalisations de l'évaluation stratégique environnementale

Parties prenantes-Acteurs impliqués dans la procédure de l'ESE



Procédure réglementaire-Evaluation Stratégique Environnementale (ESE)

Autorité Gouvernementale Chargée du Développement Durable

- Elaboration des directives et de tout document contribuant à l'amélioration de l'ESE

Etat, établissements publics et collectivités territoriales

- Elaboration du rapport de l'ESE

Directives sur l'Evaluation Stratégique Environnementale (ESE) élaborées par le DDD

Trois directives sectorielles: Secteur des Energies, Secteur des Mines et des Carrières et Secteur des Déchets



Merci de votre attention